

Saint Martin d'Hères, le 13 novembre 2024

Mesdames et messieurs les membres de la Commission
de la recherche de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation de la Commission de la recherche
du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister à la Commission de la recherche (CR) qui se tiendra :

**Le jeudi 21 novembre 2024
à 14h30**

**Auditorium au RDC du bâtiment IMAG
150 Pl. du Torrent, 38400 Saint-Martin-d'Hères**

Ordre du jour en formation plénière

1. Enveloppe budgétaire globale mobilisable pour les allocations de recherche doctorales
2. Second avis demande réinscription thèse doctorant K
3. Second avis demande réinscription thèse doctorant M

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration. Un membre titulaire désigné qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, le membre titulaire désigné a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.

Un doctorant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, le doctorant titulaire a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.

Nota bene : pour les représentants des doctorants, en cas de présence simultanée du titulaire et de son suppléant, seul le titulaire dispose d'un droit de vote.

Le Président de l'Université Grenoble Alpes



Yassine
Yassine Lakhnech